

I/ Classer les textes

La variété des textes est infinie. Pour mieux les lire et les composer, il est essentiel de les différencier en "familles". Quatre paramètres permettent de distinguer les types de textes oraux ou écrits.

- Un **type** est une catégorie de classement de textes fondée sur des critères linguistiques observables dans le texte même. On utilise aussi les termes *types de discours* ou *formes de discours*
- Le terme **genre** désigne plutôt des formes d'expressions codées par la tradition.

<u>L'intention</u>	texte <i>informatif, injonctif, persuasif, poétique, fictionnel</i>
<u>L'organisation</u>	superstructure <i>narrative, explicative, argumentative, descriptive, dialogale</i>
<u>L'énonciation</u>	énonciation <i>historique, distanciée, masquée</i> ou énonciation <i>discursive, instanciée, marquée</i>
<u>Le genre</u>	genres littéraires : <i>roman, poésie, théâtre, argumentation</i> genres courants: <i>curriculum vitae, exposé, débat, interview, rapport de réunion, divers genres journalistiques...</i>

Il s'agit évidemment de catégories de classement un peu artificielles. Rares sont les textes "purs", la plupart jouent avec les limites et se présentent sous une forme composite.

Pas mal de textes sont, du reste, constitués à partir de **séquences textuelles** de types différents. On peut ainsi trouver des poésies dont le type est à la fois descriptif, narratif, dialogué et argumentatif (c'est le cas de la fable). A l'inverse, un texte narratif peut être représenté dans des genres différents : roman, conte, fait divers, récit de vie...

L'intention du texte

On peut classer un texte en fonction du but poursuivi par celui qui le compose.

intention poursuivie	nom	exemples
accroître les connaissances	texte <i>informatif</i>	<i>la plupart des textes contenus dans les manuels scolaires et les encyclopédies, articles de presse, comptes rendus d'expériences, articles scientifiques...</i>

pousser à agir	texte <i>injonctif</i>	<i>recette, notice de montage, consignes, règlements, règles de jeu...</i>
modifier les opinions	texte <i>persuasif</i>	<i>publicité, critique de film, de livres, d'oeuvres d'art, éditorial, plaidoyer, dissertation, <u>essai</u>...</i>
créer un univers imaginaire	t. <i>poétique</i>	<i>l'accent est mis sur le langage, les images, les sonorités: poème (et ses multiples formes), prose poétique, chanson, comptine, slogan publicitaire, proverbe, dicton, certains textes d'humour...</i>
	t. <i>fictionnel</i>	<i>l'accent est mis sur l'intrigue, les événements, le suspens, le mystère, l' <u>histoire</u>... : nouvelle, récit, conte, romans, blague, scénario, ...</i>

Remarques :

1. Un texte peut poursuivre plusieurs intentions.
2. Un auteur peut masquer son intention véritable.

Les cinq superstructures

Ce terme désigne l'organisation globale du texte où des composantes obligatoires sont placées dans un certain ordre.

type de construction	nom	exemples
forme du récit (schéma narratif)	superstructure <i>narrative</i>	<i>reportage (journalistique), fait divers, récit de vie, récit historique, parabole, conte, légende, roman (et ses nombreux sous-genres), nouvelle, histoire drôle...</i>
questionnement / résolution	superstructure <i>explicative</i>	<i>la plupart des textes contenus dans les manuels scolaires et les encyclopédies, articles de presse, comptes rendus d'expériences, articles scientifiques...</i>
thèse / arguments / conclusion	superstructure <i>argumentative</i>	<i>publicité, critique de film, de livres, d'oeuvres d'art, éditorial, plaidoyer, dissertation, <u>essai</u>...</i>
"objet" / parties constituantes / propriétés / mise en relation	superstructure <i>descriptive</i>	<i>inventaires, catalogues, guide touristique, de la description utilitaire à la description littéraire (souvent intégrée dans un autre type de texte).</i>
ouverture / transaction/ fermeture	superstructure <i>dialogale</i>	<i>conversation téléphonique, interaction orale quotidienne, débat, interview, dialogue de roman, de théâtre, de film,...</i>

Lorsque un texte combine plusieurs de ces structures, on parlera d'une structure *dominante* et de structures *dominées* (incluses dans la superstructure plus vaste) .

Énonciation

On distingue deux modes d'énonciation :

<p>La situation de communication n'apparaît pas. Le sens de la phrase apparaît indépendamment de toute référence au contexte. Le texte est <i>autonome</i>.</p>	<p>énonciation <i>historique</i> <i>distanciée</i>, <i>masquée</i></p>	<p><i>Le professeur de français a annoncé qu'à partir du 25 avril 2011, les élèves de 4e année assisteraient aux cours dans le local n° 32</i></p>
<p>La connaissance du contexte : qui, quoi, où, quand ? est indispensable pour interpréter la phrase. Le texte est <i>embrayé, impliqué</i>.</p>	<p>énonciation <i>discursive</i>, <i>instanciée</i>, <i>marquée</i></p>	<p><i>A partir de demain, je vous annonce que vous assisterez aux cours dans le local d'à côté</i></p>

Les genres

Le **genre** est une catégorie de classement de textes définie par une tradition (par exemple, la pratique scolaire, le champ littéraire d'une époque donnée) ainsi les quatre genres majeurs: le roman, la poésie, le théâtre, le texte argumenté.

Ces genres se ramifient selon les théoriciens de la littérature en **sous-genres** ainsi le roman se décline en variations : *roman policier, roman historique, roman sentimental, roman épistolaire* ... Voir un [classement de romans sur le site Magister](#).

Certains genres sont littéraires on y observe une préoccupation esthétique : *fable, conte fantastique, nouvelle réaliste, sonnet, essai* ...

D'autres sont figés par la pratique et obéissent à une fonction d'utilité sociale : *curriculum vitae, exposé, débat, interview, rapport de réunion, divers genres journalistiques*...

Quelques indices utiles...

indices	type de texte
<p>production de significations nouvelles ("écarts") à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • retour d'éléments semblables : son, nombre de syllabes, structure grammaticale, mots, vers ou groupes de vers (refrain) • glissements de sens (métaphore...) • formulations (associations) inhabituelles, création de mots... • mise en forme graphique • reprise ou refonte de textes connus ou d'expressions usuelles 	<p><i><u>texte poétique</u></i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Discours direct 	<p><i><u>texte dialogué</u></i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Changement d'interlocuteur. • Ponctuation : guillemets, tirets. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Formes verbales de base : impératif, infinitif, futur simple ou indicatif présent (2e pers.) • Organisateur textuels chronologiques. • Supériorité réelle ou usurpée de l'énonciateur. 	<p><u>texte injonctif</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Histoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Structure particulière ○ Personnages : nom, rôle (principal-secondaire, aidant-opposant), caractéristiques (physiques-morales)... ○ Référent réel ou fictif ○ Cadre chronologique du récit : durée de l'histoire, moment auquel l'histoire se déroule, épisodes développés ou simplement mentionnés. ○ Lieux du récit : réels ou imaginaires; précis ou imprécis... • Narration <ul style="list-style-type: none"> ○ Focalisation (point de vue) : qui raconte ? ○ Formes verbales de base : <ul style="list-style-type: none"> ▪ - présent (et ses deux valeurs fondamentales : "ici-maintenant" - "historique") ▪ - passé composé-imparfait (et plus-que-parfait) ▪ - passé simple-imparfait (et plus-que-parfait) ○ Indicateurs chronologiques et pronoms 	<p><u>texte narratif</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Réponse à une question ou à un problème énoncé au point de départ. • Présence d'annonces qui font apparaître le plan de l'exposé ainsi que de reprises et d'organisateur textuels logiques destinés à guider le lecteur ou l'auditeur 	<p><u>Texte informatif ou explicatif</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • But explicite ou non de l'auteur : il veut convaincre • Utilisation d'arguments et de certains organisateurs textuels logiques 	<p><u>Texte persuasif et / ou argumenté</u></p>

<http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/annex/typol.htm>

II/ LES MODES ET TEMPS DU VERBE

Lien très utile : <https://bescherelle.com/le-conjugeur-bescherelle>

LES MODES DU VERBE	LE SUBJONCTIF IMPARFAIT ET LE SUBJONCTIF PLUS-QUE- PARFAIT
LES SIX MODES DU VERBE	LE MODE INFINITIF
LES QUATRE MODES PERSONNELS	L'INFINITIF PRÉSENT
LES DEUX MODES IMPERSONNELS	L'INFINITIF PASSÉ
LE MODE INDICATIF	LE MODE PARTICIPE
L'INDICATIF PRÉSENT	L'ADJECTIF VERBAL
L'INDICATIF IMPARFAIT	LE GÉRONDIF
L'INDICATIF PASSÉ SIMPLE	GÉRONDIF ET PARTICIPE PRÉSENT
L'INDICATIF PASSÉ COMPOSÉ	ORTHOGRAPHES DIFFÉRENTES
L'INDICATIF PLUS-QUE-PARFAIT	LE PARTICIPE PASSÉ
L'INDICATIF PASSÉ ANTÉRIEUR	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ
L'INDICATIF PASSÉ SURCOMPOSÉ	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC AVOIR
L'INDICATIF FUTUR SIMPLE	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC ÊTRE
L'INDICATIF FUTUR ANTÉRIEUR	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE PRONOMINAL LEXICALISÉ
LE MODE CONDITIONNEL	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE PRONOMINAL NON LEXICALISÉ
LE CONDITIONNEL PRÉSENT	ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE
LE CONDITIONNEL PASSÉ	
LE MODE IMPÉRATIF	
L'IMPÉRATIF PRÉSENT	
L'IMPÉRATIF PASSÉ	
LE MODE SUBJONCTIF	
LE SUBJONCTIF PRÉSENT	
LE SUBJONCTIF PASSÉ	

1. LES MODES DU VERBE

Les **modes** indiquent la façon de présenter l'action ou l'état.

1.1 LES SIX MODES DU VERBE

Un verbe peut être à **six modes différents** :

indicatif,
conditionnel,
impératif,
subjonctif,
infinitif et
participe.

1.2 LES QUATRE MODES PERSONNELS

L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont des **modes personnels** parce qu'ils se conjuguent à différentes personnes.

1.3. LES DEUX MODES IMPERSONNELS

L'infinitif et le participe n'ont pas de personnes : ce sont des **modes impersonnels**.

2. LE MODE INDICATIF

Au **mode indicatif**, le verbe indique une action certaine (ou considérée comme certaine).

Je *répare* la chaise. [action certaine]

Elle *ira* à Montréal demain. [action probablement certaine, considérée comme certaine]

2.1 L'INDICATIF PRÉSENT

Un verbe à l'**indicatif présent** peut indiquer

- une action qui se fait maintenant.

Elle *mange* une pomme. [Elle la mange maintenant.]

Marie *fait* une robe. [Elle la fait maintenant.]

- une vérité générale.
La terre *tourne* autour du soleil.
- une action qui se fait régulièrement.
Je *me lève* tous les matins à sept heures.

2.2. L'INDICATIF IMPARFAIT

Un verbe à l'**indicatif imparfait** peut indiquer

- une action qui se faisait au moment où une autre action avait lieu.
Il *était* là quand l'accident est arrivé.
Lorsque je t'ai vu, tu *pleurais*.
- une action complètement passée, qui a duré un certain temps.
Quand j'*étais* à l'université, j'*étudiais* jusqu'à minuit chaque soir.
- une action (ou un état) commencée antérieurement et qui se continuait à un certain moment du passé.
Je *dormais* depuis dix minutes lorsque la sonnerie du téléphone m'a réveillé.
- un état d'esprit.
Il *pensait* que j'étais malade.
- qu'on décrit des personnes, le temps ou des objets.
Pierre *avait* vingt ans; il n'*était* pas grand; il *souriait* toujours.
Il *pleuvait* ce jour-là. Le soleil *brillait*.
- une formulation atténuée concernant un fait présent mais qu'on rejette dans le passé pour ne pas heurter l'interlocuteur.
Je *venais* vous demander une faveur.
- un souhait ou un regret.
Ah ! si j'*avais* ton âge !
- un fait qui a eu lieu à un moment précis du passé mais qu'on veut en quelque sorte immobiliser sous les yeux des lecteurs ou interlocuteurs (imparfait historique, pittoresque ou dramatique).
Une gracieuse biche galopait sur la glace. Soudain, elle a trébuché sur la surface glissante. L'instant d'après, elle s'était relevée et *repartait*.

2.3 L'INDICATIF PASSÉ SIMPLE

- L'**indicatif passé simple** s'emploie surtout dans la langue écrite soutenue (récits historiques, textes littéraires, textes journalistiques).

- Dans la langue courante, ce temps est remplacé par le passé composé.
- Le passé simple a les aspects suivants : action soudaine, durée limitée, répétition limitée.
Éric *naquit* en 1916, il *fut* membre de ce parti politique pendant vingt-trois ans et il *se maria* trois fois.

2.4 L'INDICATIF PASSÉ COMPOSÉ

L'**indicatif passé composé** peut dénoter

- une action passée instantanée et isolée.
Ce matin, je *suis allé* à l'épicerie.
- plusieurs actions successives courtes.
Il *a ouvert* son livre, *a lu* quelques phrases et *s'est mis* à pleurer.
- une action qui s'est répétée un certain nombre de fois.
Il *a ouvert* la fenêtre trois fois et je l'*ai fermée* trois fois.
- une action qui a duré, mais qui est terminée.
Elle *a étudié* deux ans à Toronto.

2.5 L'INDICATIF PLUS-QUE-PARFAIT

L'**indicatif plus-que-parfait** peut dénoter

- une action complètement terminée par rapport à un autre fait passé ou une autre action passée.
J'*avais fini* de manger quand il est arrivé.
Il était heureux; il *avait réussi* à réparer son auto.
Il s'est couché tôt parce qu'*il avait travaillé* toute la journée.
Elle n'a pas bu le verre de bière que je lui *avais servi*.
- plusieurs actions répétées complètement terminées par rapport à un autre fait passé ou une autre action passée.
Après que le soleil *s'était couché*, j'allais faire une promenade.
- une action terminée par rapport à un moment du passé.
Nous avons roulé tout l'après-midi et à dix-huit heures, nous *étions rendus* à Halifax.
- une action négative commencée dans le passé et qui se continue à un certain moment du passé.
Il est alors accompagné de *depuis, il y avait...que, ou cela faisait...que*.
Dans une phrase affirmative, on emploie l'imparfait au lieu du plus-que-parfait.

Il *n'avait pas dormi* depuis vingt-quatre heures lorsqu'il a eu son accident.

2.6 L'INDICATIF PASSÉ ANTÉRIEUR

L'indicatif passé antérieur

- s'emploie dans une proposition subordonnée commençant par une conjonction de temps (*après que, aussitôt que, dès que, lorsque, quand*) pour marquer qu'une action a eu lieu immédiatement avant une autre action passée. Ce temps, qui appartient à la langue écrite soutenue, est remplacé par le passé surcomposé dans la langue courante.
Dès qu'elles *eurent mangé*, elles se couchèrent.
- s'utilise dans une proposition indépendante ou principale pour montrer le résultat d'une action.
Il est alors accompagné d'un adverbe du type *vite, bientôt, tôt, en un instant*, etc.
Cet usage est plutôt rare ... et fait plutôt snob; en langue courante, on emploierait plutôt le passé composé.
J'eus vite compris ce qui se passait.

2.7 L'INDICATIF PASSÉ SURCOMPOSÉ

L'indicatif passé surcomposé

- s'utilise à la place du passé antérieur dans la langue courante pour marquer qu'une action a eu lieu immédiatement avant une autre action passée. Les verbes pronominaux ne s'emploient pas à ce temps; on utilise plutôt le passé composé.
Dès qu'elles ont eu mangé, elles se sont couchées.
Ce bruit a commencé dès que je me suis couché. [passé composé]
- s'utilise dans une proposition indépendante ou principale pour montrer le résultat d'une action.
Il est alors accompagné d'un adverbe du type *vite, bientôt, tôt, en un instant*, etc.
Cet usage est plutôt rare ... et fait plutôt snob ! En langue courante, on emploierait plutôt le passé composé.
J'ai eu vite compris ce qui se passait.

2.8 L'INDICATIF FUTUR SIMPLE

- L'**indicatif futur simple** indique que l'action se fera plus tard, dans

l'avenir.

Je *finirai* de peindre la cuisine dès que j'en *aurai* le temps.

- Dans la langue parlée, *aller + infinitif* remplace généralement le futur simple.
- Et il faut, en français, employer *aller + infinitif* (ou le présent de l'indicatif) pour des faits qui se situent dans l'avenir immédiat.
Ne lave pas la table; je *vais le faire*. [I'll do it.]
J'*arrive* tout de suite. [I'll be right over.]

2.9 L'INDICATIF FUTUR ANTÉRIEUR

L'indicatif futur antérieur

- indique que l'action sera terminée quand une autre action aura lieu ou qu'un fait sera accompli à un moment déterminé de l'avenir.
Lorsque Pierre *sera parti*, je te téléphonerai.
Quand j'*aurai terminé* ce travail, je mangerai.
J'*aurai terminé* ce travail dans cinq minutes.

Après les conjonctions signifiant *quand, lorsque, dès que, aussitôt que, après que* ou *tant que*, l'anglais emploie le *present perfect* ou le *present* au lieu du futur antérieur ou du futur simple.
Quand j'*aurai réparé* ce téléphone, je te le donnerai. [When I have fixed...]
- peut remplacer un passé composé accompagné de *probablement* ou *sans doute*. Cet usage est plutôt rare ... et fait plutôt snob !
Il est en retard; il *aura manqué* son autobus. [=Il a sans doute manqué...]

3. LE MODE CONDITIONNEL

3.1 Le conditionnel présent :

Au **mode conditionnel**, le verbe indique que l'action est possible, à une condition. Si j'étais plus riche, je *quitterais (conditionnel présent)* cet emploi. [à condition d'être plus riche]

3.2 LE CONDITIONNEL PASSÉ

Le **conditionnel passé** peut

- indiquer que l'action aurait été faite si une condition avait été remplie.
Je *serais allé* au match de football s'il n'avait pas plu.
Si j'étais parti plus tôt, je *serais arrivé* à l'heure.
Si on lui avait offert cet emploi, je suis sûr qu'il *aurait accepté*.

Il ne faut pas utiliser le conditionnel après *si* qui signifie *if*; on le fait beaucoup au Québec, mais cela est considéré comme un archaïsme en français standard.
Si j'avais travaillé plus fort, j'aurais réussi.
[Après *si*, on utilise le plus-que-parfait *avais travaillé*, et non le conditionnel passé *aurais travaillé*.]
- indiquer qu'un fait ou une nouvelle est douteux ou n'est pas encore sûr.
Un accident grave *serait survenu* hier soir à Saint-Rémi; il y aurait plusieurs morts.

4. LE MODE IMPÉRATIF

- Au **mode impératif**, le verbe indique que l'on donne un ordre, un commandement.
- L'impératif exprime aussi un conseil, une demande, une défense, une suggestion.

5. L'IMPÉRATIF PRÉSENT

5.1 Quand on parle de l'impératif, on parle habituellement de l'**impératif présent**.

Fais ce qu'il te dit.

N'*ouvre* pas cette fenêtre.

Allons au cinéma ce soir.

Cueille des roses. *Cueilles-en* deux. [s euphonique]

5.2 L'IMPÉRATIF PASSÉ

L'**impératif passé**, qui indique qu'un ordre doit être exécuté dans un délai fixé, est d'un usage plutôt rare en français.

Ayez fini pour demain matin.

Sois rentré avant onze heures.

6. LE MODE SUBJONCTIF

Au **mode subjunctif**, le verbe indique que l'on veut, que l'on craint, que l'on souhaite, que l'on doute, que l'on regrette, etc. que l'action se fasse.

6.1 LE SUBJONCTIF PRÉSENT

Le **subjunctif présent** indique que l'action de ce verbe subordonné a lieu en même temps (simultanéité) ou après (postériorité) l'action du verbe principal.

Je veux que tu *prennes* une décision tout de suite. [**simultanéité**]

Je voulais que tu *prennes* une décision tout de suite. [**simultanéité**]

Je veux que tu *prennes* une décision demain. [**postériorité**]

Je voulais que tu *prennes* une décision le lendemain. [**postériorité**]

6.2 LE SUBJONCTIF PASSÉ

Le **subjunctif passé** indique que l'action de ce verbe subordonné a lieu avant (antériorité) l'action du verbe principal.

Je suis content que tu *aies pris* une décision hier. [**antériorité**]

J'étais content que tu *aies pris* une décision la veille. [**antériorité**]

6.3 LE SUBJONCTIF IMPARFAIT

6.4 ET LE SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT

Dans les textes littéraires (surtout des époques antérieures à la nôtre), l'**imparfait du subjunctif** remplace le présent du subjunctif et le **plus-que-parfait du subjunctif** remplace le passé du subjunctif lorsque le verbe principal est au passé.

Je voulais que tu *prisses* une décision tout de suite. [**simultanéité**]

Je voulais que tu *prisses* une décision le lendemain. [**postériorité**]

J'étais content que tu *eusses pris* une décision la veille. [**antériorité**]

7. LE MODE INFINITIF

L'**infinitif** indique l'action ou l'état, sans mentionner la personne ou le nombre.

7.1 L'INFINITIF PRÉSENT

Le temps qu'on appelle l'**infinitif présent** est en fait le nom du verbe.

L'infinitif présent peut être

- sujet : *Partir* est tout ce qu'il veut.
- attribut du sujet : Sa décision est de *partir*.
- complément du nom : Il a le désir de *partir*.
- complément de l'adjectif : Il est heureux de *partir*.
- complément d'objet direct : Il veut *partir* tout de suite.
- complément d'objet indirect : Il parle de *partir* tout de suite.
- complément circonstanciel : Il se prépare pour *partir*.
- apposition : Il n'y a que deux options : *prendre* l'autobus ou *marcher* !

7.2 L'INFINITIF PASSÉ

L'**infinitif passé** exprime une action antérieure à celle du verbe principal.

Je suis content d'*avoir vu* ce film et d'*être resté* jusqu'à la fin.

Après *m'être levée* et *avoir mangé*, je suis partie.

8. LE MODE PARTICIPE

Le **participe** est

- à certains moments une forme verbale, qui admet les compléments d'objet et les compléments circonstanciels,
- et à d'autres moments une forme adjectivale, qui peut servir d'épithète ou d'attribut et subir les variations en genre et en nombre.

8.1 LE MODE PARTICIPE

- Comme forme verbale, le **participe présent** exprime généralement une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne.

Je l'ai vu *faisant* la cuisine.

- Le participe présent est rarement utilisé dans la langue parlée comme forme verbale. On dit plutôt :
Je l'ai vu *en train de faire* (ou : *qui faisait*) la cuisine.

9. L'ADJECTIF VERBAL

Comme forme adjectivale, le participe présent s'appelle un **adjectif verbal** et il est alors simple épithète ou attribut.

Il m'a touché de sa main *tremblante*. [épithète]

Cette histoire est *intéressante*. [attribut du sujet]

10. LE GÉRONDIF

La forme en -ant précédée de *en* s'appelle un **gérondif**.

Il est entré *en chantant*.

Elle s'est blessée *en ouvrant* cette porte.

GÉRONDIF ET PARTICIPE PRÉSENT

Le gérondif a le même sujet que le verbe qu'il complète alors que le participe présent est relié au nom ou pronom le plus rapproché.

Je lui ai parlé *en revenant* de l'université.

10.1 gérondif : c'est *je*, le sujet de *ai parlé*, qui revient...

Je l'ai vu *revenant* de l'université.

10.2 participe présent : c'est le complément d'objet direct *l'*, et non le sujet *je*, qui revient de l'université

10.3 ORTHOGRAPHES DIFFÉRENTES

De nombreux participes présents et gérondifs ont des orthographes différentes de celles des adjectifs verbaux correspondants :

négligeant / *négligent*

influant / *influent*

fatigant / *fatigant*

excédant / *excédent*

convainquant / *convaincant*

précédant / *précédent* ...

11. LE PARTICIPE PASSÉ

Comme forme verbale, on retrouve le **participe passé** dans tous les temps composés

où il est combiné avec les auxiliaires *avoir* ou *être*.

J'ai *coupé* une branche.

Ils sont *arrivés*.

Elles se sont *lavées*.

11.1 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Le participe passé est soumis à des accords particuliers.

11.1.1 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC AVOIR

Elle a *mangé* une pomme. [*pomme* est COD]

La pomme qu'il a *mangée* était bonne. [*qu'* est COD]

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) qui précède.

11.1.2 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC ÊTRE

Elles sont *parties*. [*elles* est sujet]

Le participe passé conjugué avec *être* s'accorde avec le sujet du verbe.

11.2 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE PRONOMINAL LEXICALISÉ

Elle s'est *souvenue* de moi. [*Se souvenir* est un verbe pronominal lexicalisé, puisque *souvenir* n'existe pas seul, comme verbe.]

Le participe passé des verbes pronominaux lexicalisés s'accorde avec le sujet du verbe.

11.3 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE PRONOMINAL NON LEXICALISÉ

Elle s'est *lavée*. [*s'* est COD]

Elle s'est *lavé* les mains. [*mains* est COD]

Elles se sont *téléphoné* souvent. [*se* est COI]

Le participe passé des verbes pronominaux non lexicalisés s'accorde avec le complément d'objet direct qui précède.

11.4 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE

Comme forme adjectivale, le **participe passé** est épithète ou attribut.

Elle semble *résolue*. [*résolue* est attribut du sujet *elle*]

La page 42 est *arrachée*. [*arrachée* est attribut du sujet *page*]

Ces enfants *abandonnés* traînent dans les rues. [*abandonnés* est épithète de *enfants*]

Comme épithète, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Comme attribut du sujet, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

.../...